



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi sept avril, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°23-2023-04-13

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Philippe DELBARRE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Lucien LABASQUE, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
Mme Ludivine MOREAU à Mme Nicole DARQUES
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
Mme Maryse BEAUSSE à Mme Anita THOMAS

Etaient remplacés :

M. Jean-Claude RETAUX par M. Christian PRUVOST
M. Dominique PAQUES par M. Bruno DUMONT
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient absents :

M. Claude PRUDHOMME
M. André BAHEUX

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	43
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	0
Absents	2
Nombre de votes	50

Accusé de réception en préfecture
062-200018083-20230413-D230413-DE
Date de télétransmission : 25/04/2023
Date de réception préfecture : 25/04/2023

Délibération n°23-2023-04-13

Objet : Vote du compte administratif des budgets annexes 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable public,

Vu la présentation en Commission des Finances en date du 03 avril 2023,

Monsieur Aimé HERDUIN, Vice-Président en charge des Finances, présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2022.

Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.

L'exercice budgétaire a commencé le 1er janvier 2022 pour se terminer le 31 décembre 2022. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2023 pour les seules opérations de la section de fonctionnement, ainsi que pour les opérations d'ordres budgétaires.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur HERDUIN,

Après en avoir délibéré,

Monsieur le Président s'étant absenté,

Le Conseil Communautaire, provisoirement présidé par Monsieur Aimé HERDUIN, Vice-Président en charge des Finances, approuve à l'unanimité le compte administratif pour l'exercice 2022 :

- du budget annexe Gestion des déchets ménagers
- du budget annexe Office de tourisme
- du budget annexe Z.A.L Alincthun
- du budget annexe Village des Métiers d'Art
- du budget annexe Z.A.L de Desvres
- du budget annexe Z.A.L de Samer
- du budget annexe Bâtiment relais Village des Métiers d'Art
- du budget annexe Maison du Cheval Boulonnais
- du budget annexe Réseau de chaleur
- du budget annexe Z.A.L de Menneville

Fait et délibéré à Desvres, le 13 avril 2023

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Vice-Président en charge des finances



Aimé HERDUIN